

Transmettre les connaissances avant la retraite

Référence : "Province can't afford to lose nurses to Nova Scotia." *CBC New Brunswick (web site)*, March 14, 2013.

Mots-clés : connaissances; retraite; réseau de santé.

Contexte :

Presque la moitié des infirmières sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick sont admissibles à leur retraite, ce qui représente environ 2500 infirmières. Cette situation inquiète la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick.

Problème identifié et cause du problème :

Ces derniers temps, plusieurs annonces de recrutement d'une des provinces voisines du N.-B. ont été faits dans les journaux de la région afin d'offrir des postes d'infirmières spécialisées dans des centres hospitaliers. Le problème, c'est que lorsqu'une infirmière quitte la province pour aller travailler, il est très peu probable qu'elle revienne au N.-B. pour y travailler dans le futur. Avec la retraite imminente d'infirmières expérimentées, il y aura certainement dans les prochaines années une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans des postes spécialisés.

Objectifs à atteindre :

L'objectif à atteindre est de garder les infirmières expérimentées à leur poste assez longtemps pour avoir la possibilité de former des infirmières qui pourront prendre la relève lors du départ de leurs prédécesseures.

Solution envisagée :

Pour contrer cette situation problématique, il faudrait offrir plus de postes à temps plein aux jeunes infirmières diplômées afin de profiter de l'aide et des connaissances des infirmières expérimentées. Si le service de santé attend que ces infirmières expérimentées prennent leur retraite pour offrir des postes, il sera trop tard, et les connaissances de ces infirmières seront parties avec elles.